

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ ACTIVATEUR CYANOACRYLATE - AC

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit : ACTIVATEUR CYANOACRYLATE - AC

1.1. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: Activateur à base de solvant pour des adhésifs à base de cyanoacrylate

1.2. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société:

Société Pixcl
26-28 rue du Chemin Vert
ZA du Chemin Vert – 78610 Le Perray-en-Yvelines
Tél. : 01 34 84 21 93
Mail : contact@by-pixcl.com
Site : by-pixcl.com

1.3. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone ORFILA / INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

Dangers pour la santé	: Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Irrit. 2) H315
Dangers physiques	: Aérosols inflammables - Catégorie 1 - Danger (CLP : Flam. Aerosol 1) H222
Dangers pour l'environnement	: Danger pour le milieu aquatique - Danger aigu - Catégorie 1 - Attention (CLP : Aquatic Acute 1) H400 Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 1 - Attention (CLP : Aquatic Chronic 1) H410

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

Pictogramme(s) de danger



Mention d'avertissement : Danger

Mention de danger : H222 : Aérosol extrêmement inflammable.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

• Généraux	: P102: Tenir hors de portée des enfants.
• Prévention	: P251: Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues ou des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.

- **Intervention** : P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- **Stockage** : P401: Stocker conformément à la réglementation locale, régionale, nationale ou internationale.
- **Considérations relatives à l'élimination** : P501: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.
- **Etiquetage spécial** : Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.
Réservé aux utilisateurs professionnels. (Substances figurant à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) n° 1272/2008)

2.3. Autres dangers

: La substance ne répond pas aux critères applicables aux substances PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

3. Composition/informations sur les composants

Substance / Préparation : Préparation.

Substance(s) dangereuse(s) : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH Ref.	Classification
Heptane- n-heptane	: 20 - 55 %	142-82-5	205-563-8	601-008-00-2	---	F: R11 Xn: R65 R67 Xi: R38 N: R50-53 ----- Flam. Liq. 2 _ H225 Asp. Tox 1 _ H304 Skin Irrit. 2 _ H315 STOT SE 3 _ H336 Aquatic Acute 1 _ H400 Aquatic Chronic 1 _ H410
N,N-diméthyl-p-toluidine	: < 1 %	99-97-8	202-805-4	612-056-00-9	---	T: R23/24/25 R33 R52-53 ----- Acute Tox. 3 (skin) _ H311 Acute Tox. 3 (inhal) _ H331 Acute Tox. 3 (oral) _ H301 STOT RE 2 _ H373 Aquatic Chronic 3 _ H412
Butane (contenant >= 0,1 % 1,3-butadiène)	: 35 - 40 %	106-97-8	203-448-7	601-004-01-8	---	F+: R12 ----- Flam. Gas 1 _ H220 Press. Gas _ H280
Propane	: 5 - 10 %	74-98-6	200-827-9	601-003-00-5	---	Flam. Gas 1 _ H220 Press. Gas _ H280

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.

Contact avec la peau : Consulter un médecin. Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). En cas d'irritation cutanée : Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.

Ingestion : Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche. Consulter d'urgence un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes liés à l'utilisation : Essoufflement.
Le contact direct avec les yeux est probablement irritant. Toux.
Peut provoquer le cancer.
Peut induire des anomalies génétiques.
Provoque une irritation cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.
En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Pulvérisation d'eau. Sable.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Classe d'inflammabilité : Aérosol extrêmement inflammable.

Produits de combustion dangereux : En cas de feu, présence de fumées dangereuses.

Risques spécifiques : La chaleur peut provoquer une pressurisation et l'éclatement des conteneurs clos, propageant le feu et augmentant le risque de brûlures/blessures.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales : Évacuer la zone. NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les secouristes : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Aérer la zone.

Mesures techniques : Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.

Précautions spéciales : Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Isoler les petits conteneurs présentant une fuite. Écarter toute source d'ignition.

Pour les non-secouristes : Éloigner le personnel superflu.

6.2. Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Réduire à un minimum la production de poussières.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation	: Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Se laver soigneusement après manipulation. Se procurer les instructions avant utilisation. Se laver soigneusement après manipulation.
Mesures techniques de protection	: Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage	: Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conservez dans un endroit à l'abri du feu.
Stockage - à l'abri de	: Bases fortes. Acides forts. Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil. Sources de chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Voir section 1.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Contrôle de l'exposition

Protection individuelle



Protection individuelle	: Eviter toute exposition inutile.
• Protection respiratoire	: Porter un masque adéquat.
• Protection des mains	: Porter des gants de protection.
• Protection de la peau	: Porter un vêtement de protection approprié.
• Protection des yeux	: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
• Autres	: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

8.2. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle : Heptane- n-heptane : VLA-ED [ppm] : 500
Heptane- n-heptane : VLA-ED [mg/m³] : 2085
Butane (contenant >= 0,1 % 1,3-butadiène) : VLA-ED [ppm] : 1000
Propane : VLA-ED [ppm] : 1000

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique à 20 °C	: Aérosols sous pression.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Légère odeur de hydrocarbures aliphatiques.
Point de fusion [°C]	: Aucune donnée disponible.
Point d'ébullition initial [°C]	: -12
Température d'ignition [°C]	: Aucune donnée disponible.
Point d'éclair [°C]	: -82.7 (Propelente).
Temp. d'autoinflammation [°C]	: Aucune donnée disponible.
Pression de vapeur [20°C]	: Aucune donnée disponible.
densité de vapeur	: Aucune donnée disponible.
Densité [g/cm ³]	: Aucune donnée disponible.
Solubilité dans l'eau	: Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

propriétés explosives	: Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité supérieures [%]	: Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité inférieures [%]	: Aucune donnée disponible.
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	: Non établi.
------------	---------------

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	: Stable dans les conditions recommandées de stockage.
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	: Non établi.
-----------------------	---------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	: Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses. Chaleur. Etincelles. Flamme nue. Surchauffe.
---------------------	--

10.5. Matières à éviter

Matières à éviter	: Acides forts. Bases fortes.
-------------------	-------------------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	: Fumées. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.
-------------------------------------	--

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques	: Le produit a été pas été complètement testé. Le risque calculé qui a été fait conformément aux exigences de la réglementation de l'UE.
Toxicité aiguë	
• Inhalation	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
• Cutanée	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
• Ingestion	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Corrosivité	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Irritation	: Provoque une irritation cutanée.
Sensibilisation	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité	: Peut induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité	: Peut provoquer le cancer.
Toxique pour la reproduction	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
danger par aspiration	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations toxicologiques	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
------------------------------------	---

12.2. Persistance - dégradabilité

Persistance - dégradabilité	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
------------------------------------	---

12.3. Potentiel de bio-accumulation

Potentiel de bio-accumulation	: Non établi.
--------------------------------------	---------------

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol	: Non établi.
-----------------------------	---------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	: La substance ne répond pas aux critères applicables aux substances PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du Règlement REACH.
--	---

12. Informations écologiques (suite)

12.6. Autres effets néfastes

Précautions pour l'environnement : Eviter le rejet dans l'environnement.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. Eviter le rejet dans l'environnement. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Précautions spéciales : Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage. Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur.

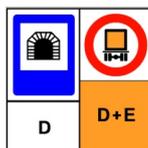
14. Informations relatives au transport

14.1. Transport terrestre (ADR-RID)

Désignation officielle de transport : AÉROSOLS inflammables
N°ONU : 1950
I.D. n° : --
ADR - Class : 2
Etiquetage - Transport : 2.1 9E



ADR - Code de classification : 5F
ADR - Instructions Emballage : P003 LP002
ADR - Quantité limitée : 1 L
ADR - Code de tunnels



: D

14.2. Transport par mer (IMDG) [English only]

Désignation officielle de transport : AEROSOLS, flammable
N°ONU : 1950
IMO-IMDG - Class or division : 2.1 (9E)
IMO- IMDG - Packing instructions : P003
IMO-IMDG - Limited quantities : 1000 ml
IMO-IMDG - Marine pollution : Yes

14. Informations relatives au transport (suite)

N° de fiche de sécurité : F-D S-U

14.3. Transport aérien (ICAO-IATA) [English only]

Désignation officielle de transport : AEROSOLS, inflammable

N° ONU : 1950

IATA - Class or division : 2.1 (9E)

IATA - Passenger and Cargo Aircraft : ALLOWED

- Passenger and Cargo - Packing instruction : 203

- Passenger and Cargo - Maximum Quantity/Packing : 75kg

IATA - Cargo only : ALLOWED

- Cargo only - Packing instruction : 203

- Cargo only - Maximum Quantity/ Packing : 150 kg

IATA - Limited Quantities : 30 kg G

ERG N° : 10L

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations/législation de sécurité, santé et environnement particulières à la substance ou au mélange : S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

REACH Restrictions - Annexe XVII

: Les composants de ce produit ne sont pas soumis à restrictions.

REACH Autorisation - Annexe XIV

: Les composants de ce produit ne sont pas soumis à autorisation.

Les composants de ce produit ne sont pas soumis à autorisation.

Les composants de ce produit ne sont pas soumis à autorisation.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : Il n'a pas été effectuée.

16. Autres informations

Révision : Révision - Voir : *

Abréviations et acronymes : PBT: persistant, bioaccumulable et toxique

vPvB: très persistant et très bioaccumulable

Sources des données utilisées : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006

16. Autres informations (suite)

Liste du texte complet des Positions- : H220 : Gaz extrêmement inflammable.
H en section 3 H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H301 : Toxique en cas d'ingestion.
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311 : Toxique par contact cutané.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H331 : Toxique par inhalation.
H336 : Peut provoquer somnolence et des vertiges.
H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Autres données : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de transport provient de la fiche de données de sécurité sont conformes à la REACH (CE) N° 1907/2006.

Désistement juridique:

Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. A2GRIP et / ou ses agents ne peuvent accepter aucune responsabilité quant à l'utilisation des informations contenues dans cette fiche de données ou pour l'utilisation, l'application ou le traitement du produit décrit dans cette fiche technique. Les utilisateurs doivent noter la possibilité de dangers survenant en raison de l'utilisation inappropriée du produit.